

Présentation du projet PariSanté Campus

21 novembre 2024

Comité d'Information et de Consultation
d'Arrondissement (CICA)

*Salle des fêtes – Mairie du 6^{ème}
arrondissement*

1

Présentation du projet immobilier



Le périmètre du projet

Une implantation en plein cœur de l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche, rayonnant sur le territoire du 6ème arr.

Légende

H Centres hospitaliers

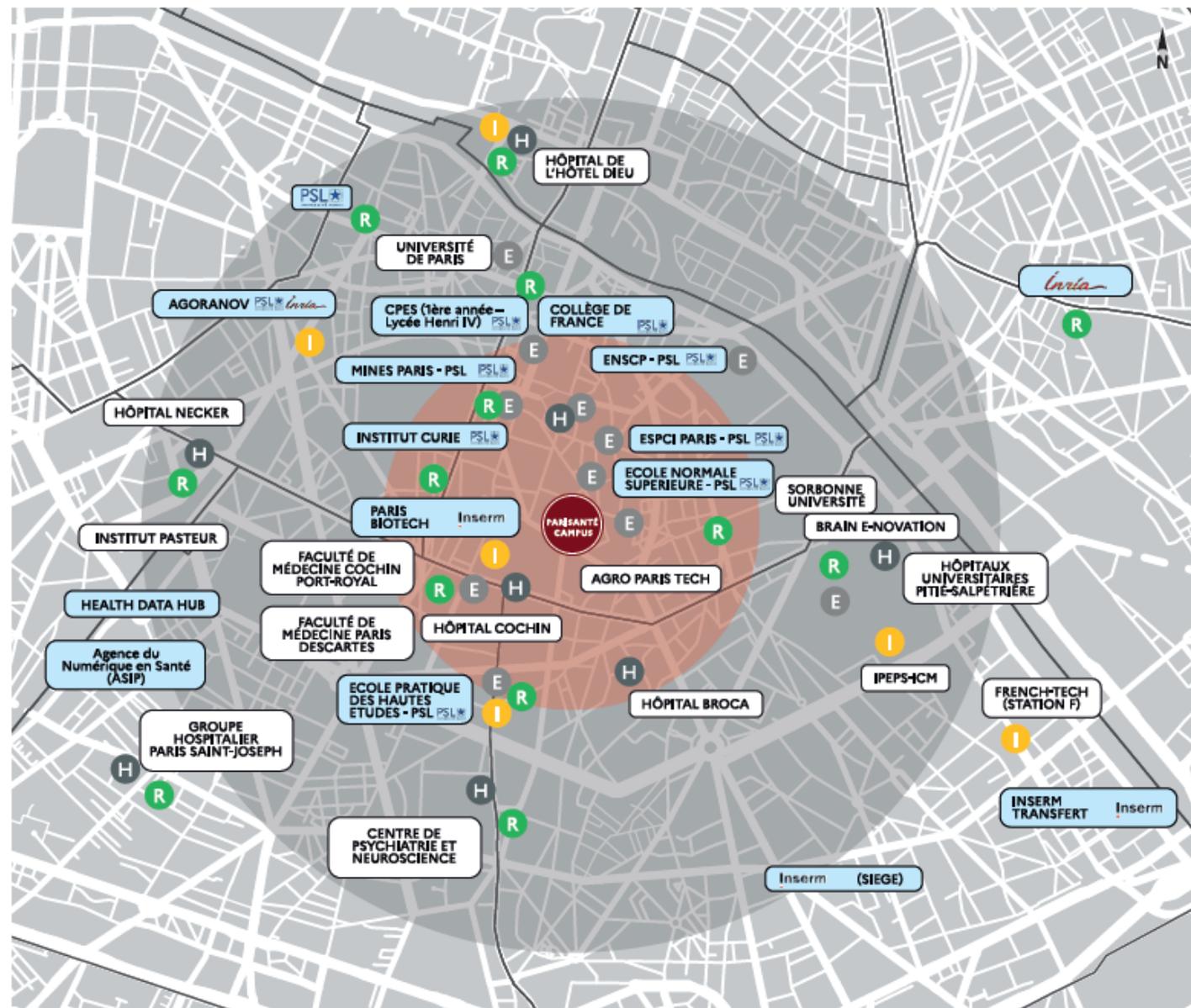
R Laboratoires / centre de recherche

I Incubation

E Universités & Enseignement

 Porteurs du programme

 Membres affiliés

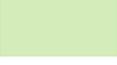


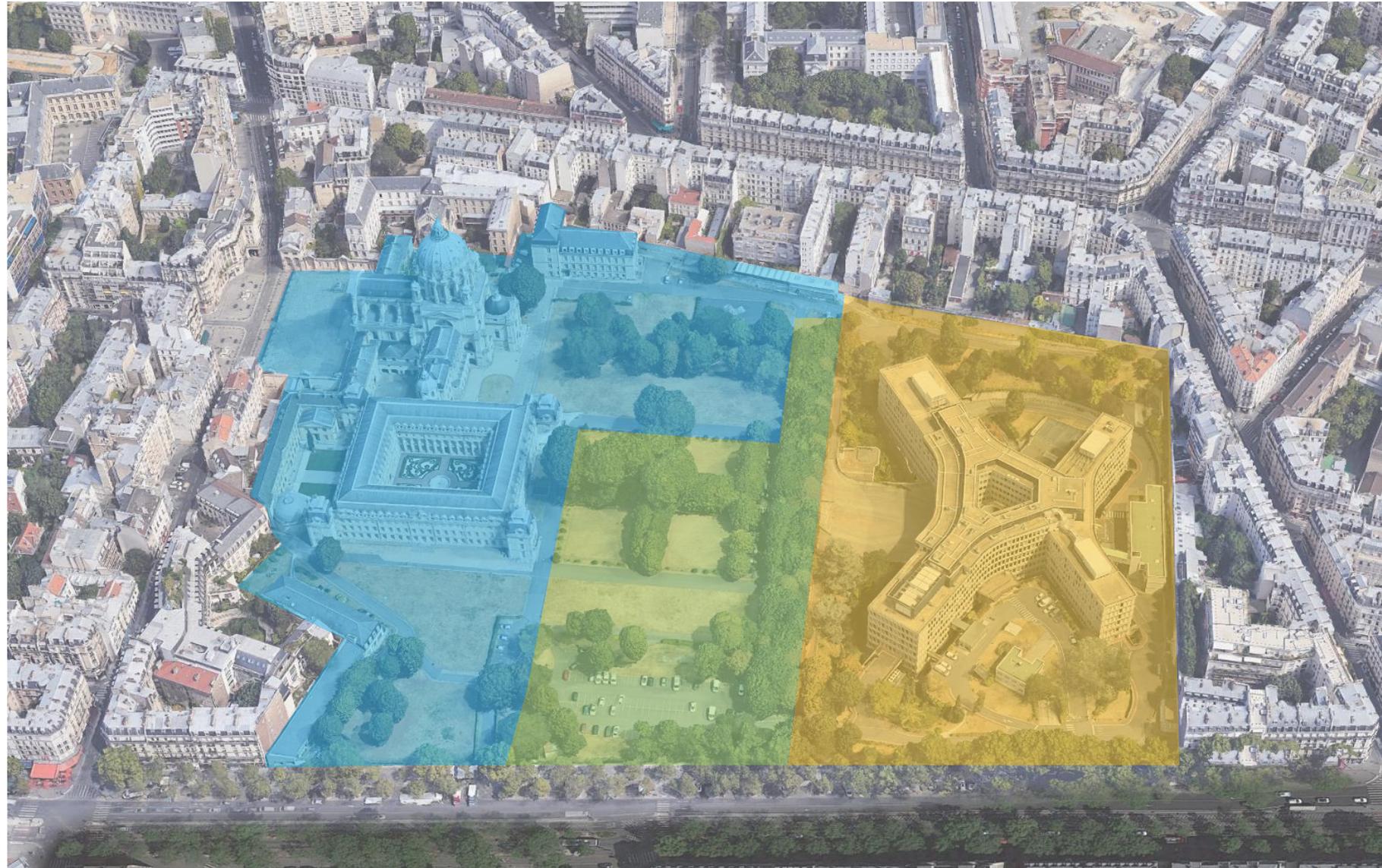
Le périmètre du projet

Un site, trois destinations

 Périmètre du projet
PariSanté Campus

 Périmètre du
périmètre historique
*Restant affecté au ministère
des Armées*

 Périmètre du futur
jardin ouvert au public



Le site aujourd'hui

Un monobloc caractéristique de l'architecture brutaliste des années 1970

- Conçu et réalisé par les architectes Philippe-André Chatelin, Henry Pottier et Jean Roux-Spitz ;
- Surface plancher du bâtiment principal : 50 000 m² répartis sur 12 niveaux (4 niveaux de sous-sol dont un entresol technique, un rez-de-chaussée bas, un rez-de-chaussée haut, 5 niveaux complets et un étage technique).



Le site demain

Préserver et valoriser le patrimoine historique

- **Conserver sans le dénaturer** le volume du « monobloc »
- **Respecter la prédominance de hauteur** de l'ancienne abbaye par rapport au monobloc
- Créer une narration architecturale qui **met en lumière l'histoire du site** tout en s'inscrivant harmonieusement dans son environnement
- **Valoriser l'axe de composition** Est- Ouest et **la symétrie** qui a présidé à la conception du bâtiment.
- Créer des **espaces paysagers de qualité** et **valoriser les espaces de pleine terre**

Le site demain

Les orientations paysagères du projet

- Affirmer le caractère d'un site multi-services au sein d'un écrin boisé, sur un terrain mouvementé, qui ménage des espaces densément plantés, avec des enjeux écologiques faibles à moyens et dans des cortèges végétaux abritant de la biodiversité et des fonctions nourricières pour toutes les espèces présentes.
- L'objectif du projet paysager vise ainsi à :
 - Accroître le confort d'usage et la recherche d'ombrage et de fraîcheur ;
 - Accroître le confort visuel et la recherche d'effets esthétiques dans les espaces plantés ;
 - Enrichir la palette végétale en place ;
 - Encourager la végétalisation d'une partie des toitures des bâtiments ;
 - Conserver un lien entre le jardin haut et la parcelle de PariSanté Campus.

La programmation envisagée

Une mixité public/privé pour fédérer la communauté scientifique

- Programmation publique :
 - Des espaces tertiaires de travail pouvant à la fois accueillir des enseignants–chercheurs et chercheurs, étudiants et post-doc, des bio informaticiens, des ingénieurs support à l’innovation ou encore du personnel administratif ;
 - Des locaux d’expérimentation pour des instituts de recherche ;
 - Des locaux d’enseignement pour accueillir divers programmes de formation en santé numérique.
- Programmation privée :
 - Des surfaces pour l’accueil des startups, de PME, ETI et GE en lien avec le programme scientifique de PariSanté Campus ;
 - Des espaces partagés et équipements communs (atrium, restauration, auditorium, salles de réunion partagées, lieux évènementiels, plateformes technologiques, etc).

2

Le montage économique du projet



Un contrat de concession d'une durée de 35 à 40 ans

- Objet : conception et réalisation des travaux de réhabilitation, extension et aménagement de l'ensemble du site, de l'entretien-maintenance et de l'exploitation de la partie privée par le concessionnaire

Une phase d'appel à candidatures : lancée en mai 2023 avec une remise des dossiers au 15 septembre 2023.

Une phase offre à laquelle ont accès les seuls candidats admis à l'issue de la phase de candidatures.

Une signature du contrat de concession prévue en 2026

Confidentialité de la procédure de commande publique

- Confidentialité des informations au titre de l'article L. 3122-3 de code de la commande publique : « *L'autorité concédante ne peut communiquer les informations confidentielles qu'elle détient dans le cadre d'un contrat de concession, telles que celles dont la divulgation violerait le secret des affaires, ou celles dont la communication pourrait nuire à une concurrence loyale entre les opérateurs économiques, telle que la communication en cours de consultation de la valeur globale ou détaillée des offres* »
- Candidatures et offres confidentielles pour préserver l'égalité entre les candidats et la protection du secret des affaires ;
- Cette démarche a pour objet de **garantir la régularité de la procédure, l'égalité de traitement et une concurrence loyale entre les candidats** et de **préserver les intérêts de l'Etat.**

Les compétences demandées

Les groupements candidats doivent démontrer de leurs compétences dans les domaines suivants :

Architecture

Déconstruction, curage et
dépollution

Réglementation incendie, SSI,
préventionniste

Architecture du
patrimoine

Réemploi et économie
circulaire

Ingénierie technique
spécialisée

Financement de projet
d'investissements

Paysagiste
concepteur

Mobilité

Travaux

Ingénierie technique spécialisée en
laboratoires

Développement durable

Conception, exploitation et animation
de panel de services

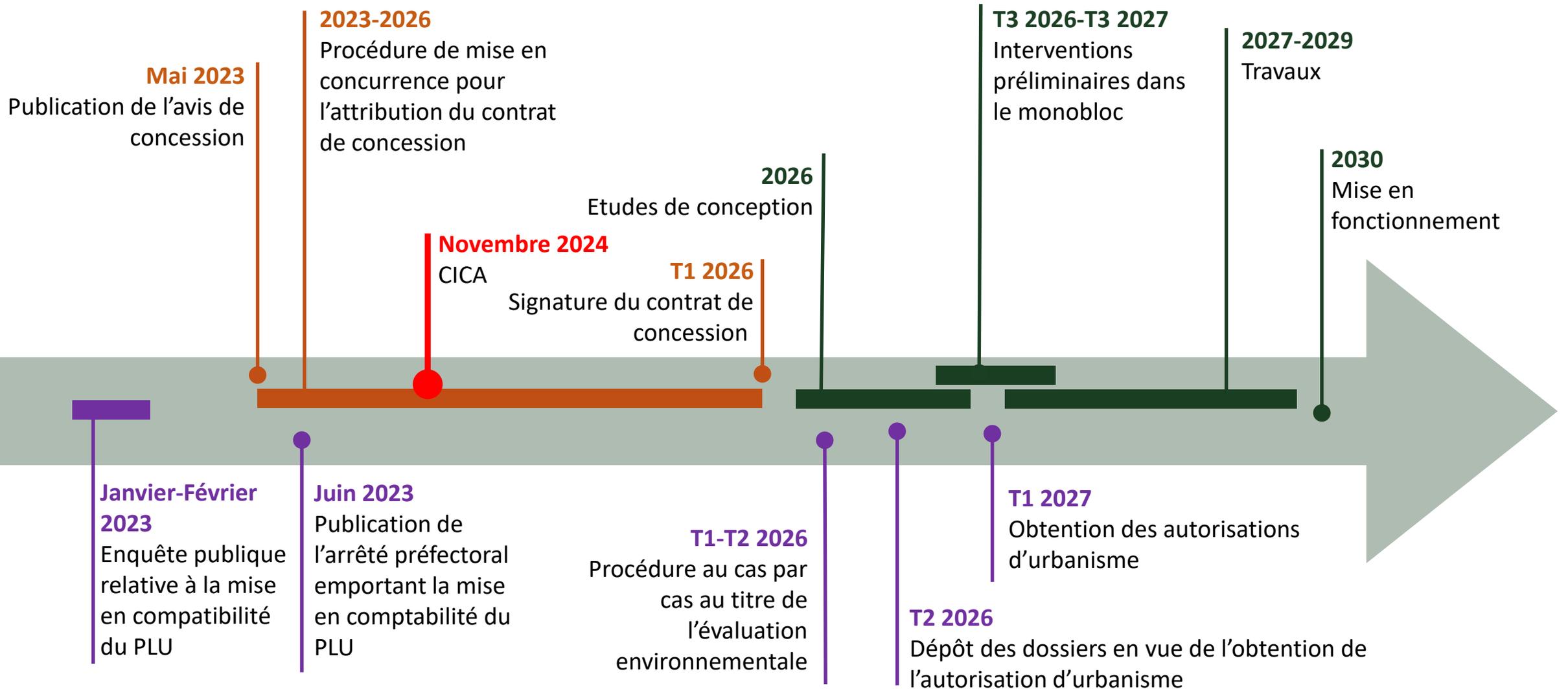
Commercialisation et gestion
locative

Aménagement
paysager

Entretien, maintenance, gestion technique
et immobilière

Entretien d'aménagements
paysagers

Le calendrier prévisionnel de l'opération en vue d'une mise en fonctionnement du site en 2030



3

**Un projet engagé dans
une démarche de
concertation continue**



Un projet engagé dans une démarche de concertation continue

Le comité de suivi, un engagement pris à l'issue de la concertation préalable

- Un **lieu d'information et de dialogue**, un **espace d'échanges** favorisant la recherche de solutions partagées avec les différentes parties prenantes ;
- Comité constitué de 25 personnes répartis en 3 collèges :
 - 5 élus désignés par les Mairies (Ville de Paris, 5e, 6e, 13e et 14e arr.) ;
 - 5 représentants associatifs désignés en lien avec les mairies ;
 - 15 citoyens de tous horizons.
- Rythme de 2 rencontres par an : 5 rencontres ont été organisées depuis décembre 2022.

Lancement d'un nouvel appel à candidatures pour désigner de nombreux membres début 2025. L'information sera relayée via le site internet de la concertation.

La CNDP : garantir un droit individuel et constitutionnel

Article 7 de la Charte de l'Environnement (constitutionnalisée en 2005) :

“Toute personne a le droit [...] d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.”

La Commission nationale du débat public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITE

*Habilitée à prendre des
décisions en son nom
propre*



Created by dDara
from Noun Project

ADMINISTRATIVE

Institution publique



Created by Gloria Maggioli
from Noun Project

INDEPENDANTE

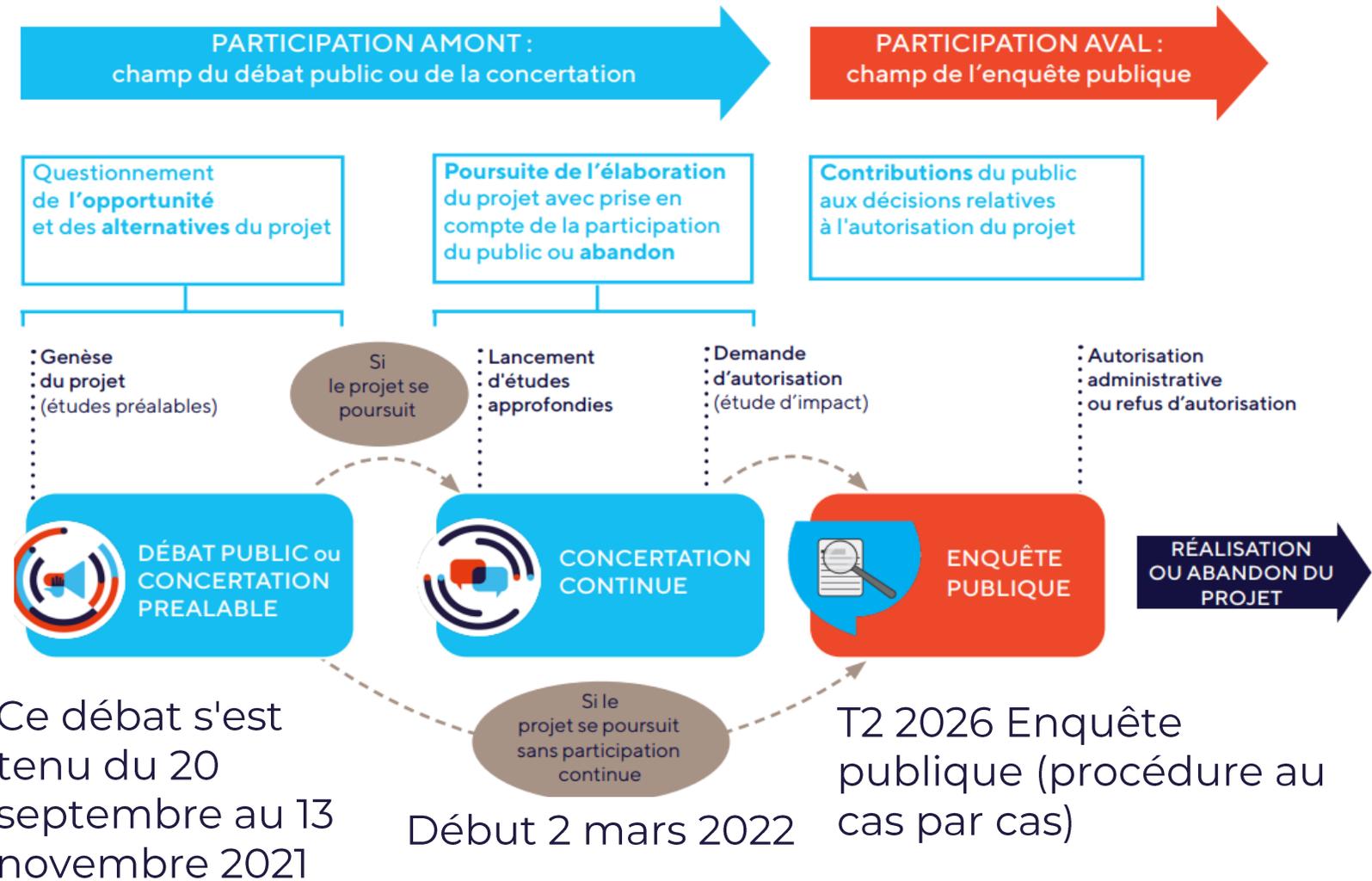
*Ne dépend ni des
responsables des
projets, ni du pouvoir
politique*



Created by Nithinan Tatah
from Noun Project

Continuité de la participation du public

CONTINUITÉ DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC LORS DE L'ÉLABORATION D'UN PROJET



Rappel concertation préalable

- 7 décembre 2020 : La CNDP est saisie par le MESRI (Ministère de l'Enseignement et de la Recherche et de l'Innovation)
 - ✓ 20 septembre 2021 au 13 novembre 2021 concertation préalable garantie par Mesdames Anne BERRIAT, Nathalie DURAND et Brigitte FARGEVIEILLE
- 15 décembre 2021 : Publication du bilan des 3 garantes de la concertation préalable
- 11 février 2022 : Publication des enseignements et des suites données par le Maître d'Ouvrage

Rappel concertation continue

Mars 2022 à mars 2023

- 5 juillet 2022 : Réunion publique et visite du premier site de PariSanté Campus
- 21 décembre 2022 : Comité de suivi n°1
- 24 janvier 2023 : Réunion publique
- Site internet de la concertation continue
- Publication du premier rapport intermédiaire de la concertation continue
- Mémoire en réponse du Maître d’Ouvrage au premier bilan de la concertation continue sur le projet PariSanté Campus

Concertation continue Mars 2023 à mars 2024

- 21 mars 2023 : Comité de suivi n°2
- 28 juin 2023 : Visite du premier site de PariSanté Campus
- 29 juin 2023 : Rencontre de proximité sur le marché de Port Royal
- 18 octobre 2023 : Visite des espaces extérieurs de l'ancien HIA
- 21 novembre 2023 : Comité de suivi n°3
- 17 janvier 2024 : Visite des espaces extérieurs de l'ancien HIA avec le conseil de quartier du Val de Grâce
- Site internet de la concertation continue
- Publication du deuxième rapport intermédiaire de la garante

La concertation continue

Mars 2024 à mars 2025

- 21 mars 2024 : Visite des espaces extérieurs de l'ancien HIA
- 3 juin 2024: Comité de suivi n°4
- 17 mai 2024 : Rencontre de proximité sur le marché Place Monge
- 6 septembre 2024 : Rencontre de proximité sur le marché Raspail
- 24 septembre 2024 : Visite du premier site PariSanté Campus
- 2 octobre 2024 : Atelier avec le grand public sur le traitement paysager et visite des espaces extérieurs de l'ancien HIA
- 19 novembre 2024 : Comité de suivi n°5
- Les documents de la concertation sont accessibles sur le site internet de la concertation

La garante ne prend pas partie sur le fond du projet. Elle est chargée de garantir :

- **Les modalités de participation du public** (par exemple : calendrier permettant la participation la plus large et continue du public, rencontres publiques, outils de participation, etc.).
- **La qualité, l'intelligibilité et la sincérité des informations diffusées** ; dans ce cadre, il peut notamment être demandé à la CNDP des expertises complémentaires indépendantes.
- Le contenu et la qualité des outils d'information et de communication.
- Les caractéristiques et la pertinence des outils d'expression du public.
- La possibilité pour le public de poser des questions, faire part de ses observations, points de vigilance
- **Les publics doivent pouvoir suivre facilement les étapes d'avancement du projet, y être pleinement associés, tout particulièrement à l'approche de décisions clés devant être prises par le MO.**

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
E
Vis-à-vis de
toutes les parties
prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au
projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence
vis-à-vis du
responsable du projet



ARGUMENTATION
N
Approche
qualitative des
contributions, et
non quantitative



**ÉGALITÉ DE
TRAITEMENT**
Toutes les
contributions ont le
même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la
rencontre de
tous les publics

4

La dimension scientifique du projet



Les dernières actus du site PSC 15



Retour sur Demo Day #1 5 novembre 2024

- Plus de **200 visiteurs** sur l'ensemble de la journée
- **32 exposants**, dont 5 institutions, 1 grand partenaire, 15 start-up, 9 PME, une association et un labo
- Plus de **130 rendez-vous** pris en amont de l'événement



Gaël Musquet
Hacker éthique, Campus cyber



Mikhail Shapiro
Expert en génie chimique à Caltech et chercheur à
l'Institut Médical Howard Hughes



Les meilleurs experts sont présents pour nos Campus Talk,
Campus Insight et Campus Briefing au service de notre
écosystème
+ un nouveau rendez-vous juridique avec un cabinet
d'avocats

Le programme Shaker fait sa rentrée

AI FOR HEALTH



AI FOR HEALTH SUMMIT
BY ARTEFACT 2024

MEET US ON
NOVEMBER 21st



WE ARE

PARTNERS

#AlforHealth
#AlforHealthSummit

7th edition - PARIS



Aujourd'hui, 21 novembre 2024

PariSanté Campus est présent au sommet AI For Health à Station F, en compagnie de nombreux acteurs de l'écosystème (membres fondateurs, start-up et PME, grands partenaires, laboratoires et instituts de recherche, etc.)

Temps d'échanges



Restons en contact !

Le site internet de PariSanté Campus

www.parisantecampus.fr

- Possibilité de s'inscrire à la newsletter

Le site internet de la concertation

www.concertation-parisantecampus.fr

- Possibilité de poser des questions en ligne
- Publication des actualités de la concertation

L'adresse email contact

concertation-psc@epaurif.fr

nathalie.durand@garant-cndp.fr



**Parisanté
campus**